

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
 Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
 TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rue Phocas Lejeune 11 • 5032 Gembloux • Belgique • tél: +32 81 432 611 • gembloux@vincotte.be

Personne à contacter: BAPS Laurent, Electricité

• Nos coordonnées
 Rapport N°: GEM/16/13252476/00/FR/000

Réf. contrat: 1095132/1000

• Vos coordonnées
 Réf: 8183/04.05.2005

• Données d'intervention

Lieu: [REDACTED]
 Am Hölstrich, 21
 4760 Bullange
 Date: 19/09/2018
 Effectuée par: BASTIN PATRICK / DGA

[REDACTED]
 Am Hölstrich, 21
 4760 Bullange
 Belgique

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A BASSE TENSION

INSTALLATION : Cafe

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur l'arrêté royal du 12 août 1993 qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique. Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques. Le contrôle suivant les exigences minimales pour les équipements électriques des machines n'est pas compris dans ce rapport

NOTE 2 : Nous attirons votre attention sur l'arrêté royal du 4 décembre 2012 concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail. Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE)

RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS
- IV. OBSERVATIONS
- V. TABLEAUX

CONCLUSION

- L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies ci-avant.

Date de l'impression : 13/11/2018

Nombre de pages : 3

Annexe(s) : /

Distribution : or. 1
 cc. /

Ing. J. WINDEY
 Directeur Général



I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. Généralités

Article(s) de référence

art. 87 RGIE - Installation électrique sans service électrique (sans personnel BA4-BA5) : voir art. 86 du RGIE

Schémas de mise à la terre :

Lieu(x)/transfo / Source

Schéma TT

Tension(s) de service :

Lieu(x)

Tension de service : 3N400/230V

2. Facteurs d'influences externes

Il n'y a pas de présence de facteurs d'influences externes particuliers, selon l'information qui nous a été communiquée.

3. Description

Copie de plans et schémas sur place

II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Plusieurs boucles de terre

Terre existante indéterminée

Mesure non-déconnectée 7.3Ω

2. Mesures d'isolement

Néant

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers

Néant



III. INFRACTIONS

Néant

IV. OBSERVATIONS

- F1 Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation électrique
- F2 Les lieux privé ne sont pas comprise dans ce rapport

V. TABLEAUX

Néant